

Direction de la formation
Service commun de formation continue

Décision

Objet : Décision - Tarif pour une action de formation continue de 1 an, en partenariat avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS), proposant 1 Master 2 au choix entre le Master Management des Equipes et Education à la Santé (MEES), rattaché à l'UFR de Médecine et le Master Management des Equipes et Formation à la Santé (MEFS), rattaché à l'UFR ASH

- Vu la délibération du conseil d'administration du 25 septembre 2017, approuvant la proposition de la commission des moyens du 15 septembre 2017 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des formations en intra ou en réponse à un appel d'offre ou en partenariat avec un autre organisme de formation (Politique générale de tarification de la formation continue, paragraphe I.4.)

Sur proposition des directeurs de l'UFR de Médecine, et de l'UFR d'ASH,

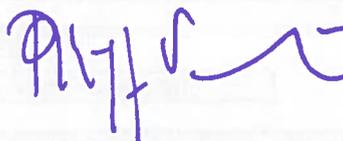
DECIDE

Est approuvé le tarif pour une action de formation continue pour l'un des deux Master 2 cité en objet, en partenariat l'Institut de Formation des Cadres de Santé du CHRU.

- Frais de formation :
 - o 3 500€ net de TVA pour la formation /inscrit. 40 inscriptions sont escomptées.

La prise d'effet est à partir de l'année universitaire 2019-2020 et pour les années 2020-21 et 2021-22.

Le Président



Philippe VENDRIX

Notification à :
Mme l'Agent comptable
M. le Directeur des affaires financières
M. le directeur de l'UFR de Médecine

BUDGET PREVISIONNEL

UFR de rattachement	Arts et Sciences Humaines
Type de formation	Master (2ème année)
Intitulé	MEES/MEFS
Responsable pédagogique	Samuel RENIER - Emmanuel RUSCH

Début	02/09/2019
Fin	30/08/2020

Code FC	10 MIF
---------	--------

Recettes prévisionnelles

		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Normal	3 500,00 €	40	140 000 €
Tarif Réduit	- €	0	- €
Tarif CR / PE	- €	0	- €
Tarif groupe	- €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		40	140 000 €

Dépenses prévisionnelles

1- Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	482 h	43,48 €	20 957 €
Enseignants vacataires	424 h	53,70 €	22 789 €
Non enseignants	0 h	15,55 €	- €

Indemnité de responsabilité pédagogique **3 640 €**

Total rémunérations 47 386 €

2- Autres frais directs

Frais de mission des intervenants	Transport	500 €
	Hôtel	- €
	Repas	- €

Frais de réception	Accueil stag.	- €
	Repas	- €

Séminaire, visites...	Stagiaires	
	Enseignants	- €

Frais pédagogiques (photocopies, matériel, livres...) **2 000 €**

Kits d'accueil Coût unitaire max **0,82 €** **273 €**

Frais de communication **- €**

Total autres frais directs 2 773 €

3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action

		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Majoré (Formation en partenariat)	500 €	20 000 €
Gestion action	Pourcentage des recettes	15%	21 000 €

Total pilotage et gestion FC 41 000 €

Total dépenses prévisionnelles 91 139 €

Solde de la formation prévisionnel 48 861 €

Les heures d'enseignement payées par la composante lui seront également reversées.

Fait à Tours, le 20/05/2019
La Directrice de la Formation Continue



Mme Christelle Pragnon